

COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du lundi 10 septembre 2012 à 20 h 30

Membres : Bonnet Serge, Calmon Bernard, Carrière Frédéric, Vaurs Casadéi Marie Ange, Cassabois Marie Pierre, Cros Véronique, Faure Jacques, Lavergne Guillaume, Paréja Félix, Sirieys Sabine, Vaurs Marie Agnès.

Date de convocation : 04 septembre 2012

Secrétaire de séance : Frédéric CARRIERE

Le lundi 10 septembre à 20 heures 30, le conseil municipal de MIERS s'est réuni à la salle de la mairie de Miers sous la présidence de Bernard CALMON Maire.

Absents : Sabine SIRIEYS et Serge BONNET excusés. Marie Ange VAURS CASADEI représentée par Marie Pierre CASSABOIS.

1. Approbation PV du 3 juillet

Chaque membre étant en possession d'un exemplaire du compte rendu, Monsieur le Maire en rappelle les principaux points. Le compte rendu est approuvé par les membres présents.

2. Travaux école : Choix de l'architecte

Monsieur le Maire fait part de la consultation réalisée pour la mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour travaux de mise aux normes électriques et d'accessibilité à l'école.

Il présente les 3 propositions reçues.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide de retenir l'offre de Monsieur Pierre ROUEDE de LACAPELLE MARIVAL pour un montant de 4100.42 euros HT 4904.10 Euros TTC soit 12 % du montant prévisionnel des travaux.
- donne pouvoir à Mr le Maire ou son représentant pour signer tout document relatif à cette mission d'assistance.

3. Achat défibrillateur : convention de partenariat

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la décision de faire l'acquisition d'un défibrillateur et informe des aides aux financements.

La Fondation CNP participe à hauteur de 400 euros environ,

Le Crédit agricole à hauteur de 600 euros mais la demande d'aide financière ne peut être faite que par une association communale.

Monsieur le Maire donne lecture de la convention de partenariat que la commune envisage de signer avec l'association communale des retraités « Le club des bons vivants de MIERS » pour permettre de financer en partie l'achat de cet appareil.

Après en avoir délibéré le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec l'association communale des retraités « Le club des bons vivants de MIERS ».

4. Mise en place du compte épargne temps pour le personnel

Monsieur le Maire indique la possibilité aux agents communaux titulaires et non titulaires d'ouvrir un compte épargne-temps. Ce compte permet à leurs titulaires d'accumuler des droits à congés rémunérés en jours ouvrés. Il est ouvert à la demande expresse, écrite, et individuelle de l'agent, qui est informé annuellement des droits épargnés et consommés.

Monsieur le Maire demande aux membres présents de bien vouloir donner un accord de principe sur les conditions d'alimentation et d'utilisation du CET afin de saisir Le Comité Technique Paritaire qui est obligatoirement consulté pour avis.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité que le CET pourra être alimenté par les congés annuels, jours de fractionnement, ainsi que les jours de repos compensateur (heures complémentaires, supplémentaires ...). Ces jours épargnés ne seront pas indemnisés.

5. Devis géomètre pour élargissement chemin

Monsieur le Maire présente un devis établi par Sarl GEA pour l'élargissement du chemin rural de la Remise pour un montant de 654.69 € TTC.

Il a été convenu avec Monsieur Lagarrigue que la largeur nécessaire à cet élargissement se fera par un abandon perpétuel. Ce dernier installera la clôture fournie, en compensation du terrain, par la commune.

6. Demandes d'achat et d'entretien pour chemin

Monsieur le Maire fait part de la demande d'achat de Monsieur BERGOUIGNOUX Emile du chemin qui dessert la propriété du Barrou. Ce chemin traverse l'enclos en mitoyenneté avec la commune d'Alvignac. Le conseil souhaite un temps de réflexion pour apporter une réponse en harmonie avec celle de la commune d'Alvignac.

Lecture des demandes de Monsieur CHASSAING Robert qui renouvelle sa demande d'achat d'une partie de chemin située aux Espérières. Le conseil maintient la réponse précédente. Il demande également le nettoyage de l'autre partie de ce chemin (arrachage des pruniers) pour pouvoir l'utiliser. Le conseil municipal, considérant que ce chemin n'est pas utilisé décide de le laisser en l'état pour l'instant.

7. Questions diverses

Monsieur le Maire informe de l'appel à candidature lancé par le PARC à destination des communes afin d'expérimenter des opérations d'aménagement innovantes en matière d'urbanisme.

Présentation d'une liste des chemins ruraux qui seront classés dans la voirie communale.

Rajout à la liste des voies prioritaires pour leur entretien des chemins suivants :
Bagues à Villeneuve, Barrières, Millet, Jean d'Auty au Batut.

Saisine du Comité technique paritaire pour augmentation des horaires de la garderie pour répondre à l'attente des familles.

Présentation du devis électrique pour l'atelier communal d'un montant de 1276.74 €

Ouverture des trois offres de prix reçues pour l'achat de la tondeuse. La tondeuse est attribuée au plus offrant soit Monsieur Serge BONNET qui propose la somme de 400 euros.

Sur proposition de Véronique CROS qui souhaiterait l'aménagement du court de tennis en aire de pique nique , le conseil décide de retirer dans un 1^{er} temps le grillage.

Marie Agnès VAURS fait part de la création prochaine d'une nouvelle association « Association des croqueurs de pommes ». Une réunion d'information pour créer une section « Haut Quercy » se tiendra à la salle de la mairie de MIERS le 21 septembre à 20 h 30. Toutes les personnes intéressées sont invitées.

Fin de séance

Calmon Bernard,

Cassabois Marie Pierre,

Cros Véronique,

Faure Jacques,

Bonnet Serge,

Carrière Frédéric,

Vaurs Casadéi Marie Ange,

Lavergne Guillaume,

Paréja Félix,

Sirieys Sabine,

Vaurs Marie Agnès